

Fabian Egli

Journée nationale de vaccination contre la grippe des médecins de famille et de l'enfance suisses du 7.11.2014

L'essentiel en bref

Cette année, la journée nationale de vaccination contre la grippe aura lieu le 7 novembre 2014.

Dans les lignes qui suivent sont présentées quelques-unes des principales questions et réponses relatives à cette journée d'action spéciale.

Qu'est-ce que la journée nationale de vaccination contre la grippe et quels objectifs poursuit-elle?

La journée nationale de vaccination contre la grippe, qui jouit d'une bonne visibilité et est connue depuis des années au sein de la population, poursuit deux objectifs principaux:

1. Elle rappelle à l'ensemble de la population qu'il est temps de se faire vacciner contre la grippe saisonnière.
2. En parallèle, elle offre à toutes les personnes désireuses de se faire vacciner un accès facilité à la vaccination contre la grippe, c.-à-d. sans prise de rendez-vous au cabinet, pour un montant forfaitaire indicatif de 30 CHF.

Quels cabinets peuvent participer à la journée nationale de vaccination contre la grippe?

En principe, la participation à la journée de vaccination contre la grippe est ouverte à tous les cabinets médicaux qui proposent cette vaccination. Afin que les patients et la population soient informés des cabinets participants, nous proposons aux cabinets médicaux intéressés de suivre la procédure suivante:

1. Enregistrez votre cabinet sur la liste en ligne des cabinets pratiquant cette vaccination en remplissant le formulaire disponible sur le site internet du Collège de Médecine de Premier Recours (CMPR; www.kollegium.ch/grippe/inscription/index.las). La liste des cabinets médicaux enregistrés sera consultable en ligne à l'automne afin que les personnes désireuses de se faire vacciner puissent trouver rapidement et simplement un médecin de famille à proximité de chez eux.
2. Afin que votre participation à la journée de vaccination contre la grippe soit également visible dans votre cabinet, vous pouvez commander du matériel d'information (affiches, stickers, brochures à l'attention des patients) auprès de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP; voir www.sevaccinercontrela-grippe.ch).

Qui organise la journée nationale de vaccination contre la grippe?

La journée nationale de vaccination contre la grippe est une action des médecins de famille et de l'enfance suisses. Le CMPR en a la responsabilité et il organise cette journée en collaboration avec la SSMG, la SSMI et la SSP, ainsi qu'avec le soutien de la FMH (conceptuel) et de l'OFSP (logistique et financier).

Qui devrait se faire vacciner?

- A. Personnes présentant un risque accru de complications grippales, c.-à-d. personnes à partir de 65 ans, patients atteints de maladies chroniques, prématurés à partir de l'âge de 6 mois (pour les deux premiers hivers), femmes enceintes (quel que soit le mois de grossesse).
- B. Personnes ayant des contacts familiaux ou professionnels avec des personnes à risque (par ex. personnel médical, personnel soignant, personnel des crèches, assistantes maternelles ou personnes vivant dans le même foyer) et personnes ayant des contacts réguliers avec des nourrissons de moins de 6 mois.

Où peut-on en apprendre davantage sur la journée nationale de vaccination contre la grippe?

Vous trouverez des informations supplémentaires et des documents sur la journée de vaccination contre la grippe, ainsi que les numéros de commande des différents supports d'information (brochures à l'attention des patients, posters, etc.), sur les sites internet suivants:

Collège de Médecine de Premier Recours: www.kollegium.ch/grippe/f.html

Office fédéral de la santé publique: www.sevaccinercontrela-grippe.ch

Le bureau du CMPR se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Correspondance:

Collège de Médecine de Premier Recours

Fabian Egli

Coordinateur de la journée nationale de vaccination contre la grippe

Tél. 031 370 06 74

[fabian.egli\[at\]kollegium.ch](mailto:fabian.egli[at]kollegium.ch)